

Le SNUipp-FSU se mobilise

Du 4 au 20 novembre dans tous les départements
Et à Paris le 20 novembre devant le Ministère

Dans l'Aube

Appel à la grève

le 14 novembre

Plateforme des revendications

RYTHMES SCOLAIRES

- Nous demandons la réécriture complète du décret et la réelle prise en compte de l'avis du Conseil d'Ecole : une réforme doit être l'occasion de réfléchir à l'aménagement du temps scolaire dans l'intérêt des élèves bien entendu (plus spécifiquement en maternelle), mais aussi dans l'intérêt des enseignants. Le maintien de la semaine des 4 jours ne semble pas répondre aux exigences de l'amélioration du climat scolaire et de la qualité de vie au travail contrairement aux idées reçues. Un temps de réflexion suffisant est donc nécessaire pour réussir la réforme des rythmes scolaires et une véritable refondation de l'école !
- Nous revendiquons le même temps de classe pour tous les élèves : passer de l'Aide Personnalisée aux Activités Pédagogiques Complémentaires, ce n'est pas un progrès !

CONDITIONS DE TRAVAIL

Nous voulons :

- Pour les directeurs-trices : une redéfinition claire de leurs missions, un temps de formation -y compris continue, un temps de décharge suffisant - actuellement la coupe est pleine - et une revalorisation de leurs indemnités.
- Pour les remplaçants : le même temps hebdomadaire devant élèves sans annualisation du temps de travail.
- Pour tous les enseignants :
 - nous refusons le caporalisme et les injonctions hiérarchiques.
 - nous revendiquons la réduction du temps enseignant à 18h, déconnecté du temps élèves.
 - nous exigeons des contenus d'apprentissage (et donc des programmes nationaux) réalisables en maternelle comme en élémentaire

BUDGET

Nous demandons un budget de plus grande ambition pour une vraie refondation :

- le développement des RASED
- réellement « plus de maîtres que de classes », sans poste à profil, mandat historique du SNUipp
- la scolarisation des moins de 3 ans, sans poste à profil
- une formation initiale et continue de qualité et à la hauteur des exigences du métier d'enseignant
- des créations de postes qui permettent de réelles baisses d'effectifs...
- la revalorisation des salaires bloqués depuis 2010